

23 étudiants en situation de handicap reçoivent une bourse pour faciliter leur mobilité internationale



©CGE

Ce mardi 25 juin, la 5^{ème} cérémonie de remise des bourses à la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap a été organisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) au ministère des Solidarités, de l'autonomie et des Personnes handicapées, sous le haut patronage de Madame Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées. 23 jeunes ont alors reçu une aide financière visant à encourager leur mobilité internationale durant leurs études. Pour cette occasion, étaient notamment présents : Laurent Champaney, président de la CGE, Christine Hamot, responsable mission handicap TotalEnergies, Stéphane Labille, coordinateur recrutement & handicap TotalEnergies, Xavier Quernin, coordinateur du plaidoyer handicap de la CGE et Jean-Pierre Asvazadourian, diplomate et ancien ambassadeur de France au Mexique.

Le Comité de sélection, composé de représentants de la CGE, des écoles membres et de TotalEnergies, s'est réuni le 15 mai dernier afin d'analyser les dossiers de candidatures. Les étudiants retenus partiront cette année vers des destinations prestigieuses telles que Harvard (Boston, États-Unis), University of Osaka (Osaka, Japon), UWA (Crawley, Australie), Université Concordia (Montréal, Canada) ou encore University of Salford (Stroke-on-Trent, Royaume-Uni).

Un engagement au profit d'une plus grande égalité des chances face au handicap

En 2021, la CGE, avec l'école **UniLaSalle**, remettait au gouvernement une **étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap**.

En 2023, les premières propositions issues de cette étude ont vu le jour avec le concours du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que du ministère délégué en charge des Personnes handicapées, avec **la création du premier réseau de référentes et référents handicap dans les ambassades de France avec les premiers postes créés à Lisbonne, Berlin et Mexico**.

Xavier Quernin, qui depuis l'origine porte pour la CGE ce dossier, a également participé le 12 juin dernier à un **side event sur la mobilité des étudiants en situation de handicap dans le cadre de la 17^{ème} Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, dite COSP17**, coorganisé par les gouvernements de la France, de la Grèce, de la Tunisie et de l'Argentine. L'occasion de rappeler le nombre croissant d'étudiants en situation de handicap dans l'Enseignement Supérieur en France (près de 60 000), pourtant souvent empêchés d'effectuer leur mobilité internationale inscrite dans leur parcours académique.

Dans cet élan, la CGE, notamment à travers sa Commission Diversité & Inclusion, poursuit son action pour **favoriser, toujours plus et mieux, l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur** et les accompagner dans leur cursus.

Un dispositif d'encouragement à la mobilité : les bourses

Afin de pallier les surcoûts discriminatoires que peuvent rencontrer les étudiantes et étudiants en situation de handicap, tout particulièrement dans le cadre de leurs études, **la Conférence des grandes écoles a créé en 2019 des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires**.

Le principe de ces bourses est l'une des recommandations du **plaidoyer pour la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap** que porte la CGE. Aux côtés des associations **100% handinamique** et **Thransition**, la CGE œuvre pour la reconnaissance d'un **statut international de l'étudiant en situation de handicap (SIESH)**. L'objectif est de permettre aux étudiantes et étudiants en situation de handicap de poursuivre leur cursus à l'international, en finançant des surcoûts discriminatoires liés au suivi des soins, aux transports et aux déplacements, au logement, à la vie quotidienne et à la participation sociale.

L'édition 2023 avait notamment permis d'apporter une aide financière à 15 étudiantes et étudiants en situation de handicap. Cette année, la reconduction du dispositif permet à **23 autres jeunes** d'en bénéficier pour effectuer leur mobilité **pour un montant global de 40 000 euros versé par l'entreprise TotalEnergies**.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 245 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr

X (ex-Twitter) : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](https://www.linkedin.com/company/conference-des-grandes-ecoles-cge)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACT PRESSE

Agence EPOKA pour la CGE - Nicolas Crépin – ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11